FONCTIONNEMENT DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE
Année scolaire 2026-2027

Afin d'accompagner les familles et d'offrir aux élèves un temps propice à la réalisation de leurs devoirs, la commune met en place un service d'étude surveillée à compter du **lundi 7 septembre 2026**.

L'étude surveillée est ouverte aux élèves scolarisés **du CE1 au CM2**.

Horaires

L'étude surveillée est organisée **du lundi au jeudi, de 16h45 à 17h20.**

Les élèves sont pris en charge dès la fin de la classe par Monsieur Patrice BYARD, et au besoin, Madame Alexandra BORDAZ.

Après un temps de pause, ils rejoignent la salle d'étude afin de commencer le travail à **16h45**.
À **17h20,** la séance se termine et les élèves rangent leurs affaires en vue de leur départ.

L'étude surveillée s'inscrit sur le portail famille, dans le créneau horaire de **16h30 à 17h30**. Ce créneau inclut le temps d'accueil des élèves après la classe ainsi que la fin de séance.

Objectifs de l'étude surveillée

Ce temps est consacré à la réalisation des devoirs dans un environnement calme et propice au travail, sous la surveillance d'un adulte.

L'adulte encadrant veille au bon déroulement de la séance, au respect du calme et peut apporter une aide ponctuelle à la compréhension des consignes.

L'étude surveillée n'est ni un soutien scolaire, ni un cours particulier. Les devoirs ne sont donc pas systématiquement corrigés et leur réalisation complète ne peut être garantie.

Départ des enfants

Pour assurer le bon déroulement de la séance et ne pas perturber le travail des autres élèves, **aucun départ anticipé ne sera autorisé**.
Les enfants inscrits à l'étude surveillée pourront être récupérés **uniquement à partir de 17h30**, à la fin de la séance.

Modalités d'inscription

L'inscription préalable est **obligatoire**, y compris pour un besoin exceptionnel.

L'inscription s'effectue selon les mêmes modalités que les services de restauration scolaire et de garderie, via le **Portail Famille**, sur le site :
https://portail.bergerlevrault.fr/MairieBrussieu69690/accueil

Les réservations doivent être effectuées **au plus tard le vendredi avant 8h30 pour la semaine suivante**.

Comme pour les services de cantine et de garderie, il est possible d'inscrire son enfant :

- pour une période ;
- ou pour l'ensemble de l'année scolaire.

Tarification

L'heure d'étude surveillée est facturée **au même tarif qu'une heure de garderie**, selon le **quotient familial** applicable.

Facturation et modalités de paiement

La facture correspondant aux prestations du mois précédent est mise à disposition au début de chaque mois sur votre **Espace Famille (Portail Citoyen)**.

Les règlements peuvent être effectués selon les modalités suivantes :

- **Par chèque** : à l'ordre du **Trésor Public**, à adresser à la **Trésorerie de Givors**, accompagné du coupon détachable de la facture.

- **En ligne (PayFiP)** : paiement sécurisé sur le site **payfip.gouv.fr**
  - Important **:** les paiements par chèque ou via PayFiP doivent être effectués **avant le 25 du mois suivant**.

- **Par prélèvement automatique** : le prélèvement est réalisé les **30 ou 31 du mois suivant**. Pour bénéficier de ce mode de paiement, un **RIB** doit être déposé en mairie afin de compléter et signer le mandat de prélèvement.
  - Les mandats de prélèvement établis pour l'année scolaire **2025-2026** restent valables pour l'année **2026-2027**, sauf modification de votre part.

Rappel réglementaire : *en cas d'impayé non régularisé la commune se réserve le droit de suspendre l'accès de l'enfant à l'étude surveillée, après en avoir informé la famille.*

Engagement des familles

En inscrivant leur enfant à l'étude surveillée, les familles s'engagent à :

- respecter les modalités d'inscription et les délais de réservation ;
- respecter les horaires de début et de fin de séance ;
- prendre connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

✂ COUPON À RENDRE OBLIGATOIREMENT À LA MAIRIE

avant le 11 septembre 2026

L'inscription à l'étude surveillée vaut acceptation pleine et entière du fonctionnement.

Je soussigné(e) (Nom & Prénom) : .....

Responsable légal de l'enfant / des enfants :

(Nom & Prénom) : .....

(Nom & Prénom) : .....

(Nom & Prénom) : .....

Déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de l'étude surveillée pour l'année 2026-2027 et en accepter toutes les conditions.

Date : .....

Signature du parent ou responsable légal : Signature de l'enfant/des enfants (selon l'âge) :